

# NOUVEAUX PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

«En Bretagne, l'économie sociale et solidaire représente 14 % des emplois salariés. Comment le dynamisme des associations, des coopératives, des mutuelles rencontre t'il les politiques économiques, sociales et environnementales des communes et communautés ? Pourquoi et comment engager des partenariats avec ce champ à la fois traditionnel et innovant, au moment où une nouvelle loi pose des principes et conditions d'agrément ?»

## Objectifs pour les élus

- Identifier le « tiers secteur » (ni public, ni privé). l'économie sociale et les entreprises sociales.
- Identifier les domaines de l'action municipale et/ou communautaire concernés.
- Connaitre les modes de partenariats entre collectivités et l'économie sociale et solidaire.

## Programme

- Définitions et identification de l'économie sociale et solidaire (ESS).
- Enjeux et dynamiques de l'ESS, à partir d'exemples.
- Les leviers pour des partenariats ; la place des élus et celle des citoyens parmi les parties prenantes des projets de l'ESS.
- Perspectives sur l'innovation sociale et sur la gouvernance des biens communs.

### PUBLIC CONCERNÉ

- ✓ CONSEILLERS MUNICIPAUX
- ✓ ADJOINTS
- ✓ MAIRES

## Méthode

Les observations de terrain et les questionnements des participants viendront en appui des apports théoriques et pratiques.

### Pour en savoir +

#### Aric

13 Place des Marelles

BP 27305

35573 Chantepie Cedex

Tél. 02 99 41 50 07 – Fax. 02 99 41 51 33

Email : [info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) - [www.aric.asso.fr](http://www.aric.asso.fr)